



Un responsable de la régie voirie-propreté (H/F)

Votre contexte

Le pôle valorisation du patrimoine (60 collaborateurs) est l'un des 4 grands pôles composant les services municipaux. Il regroupe l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain. Il contribue à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et dispose d'un budget d'investissement de plus de 15 millions d'euros et de fonctionnement de 9 millions d'euros pour y parvenir.

La direction VRD et mobilités se compose d'un directeur, d'un chargé d'opération, d'un contrôleur de travaux et d'une régie voirie propreté avec un responsable de régie et 5 agents.

La régie voirie et propreté a pour mission l'entretien et la maintenance du domaine public communal, la planification des interventions sur la voirie et les espaces publics, l'organisation de la propreté urbaine au quotidien, ainsi que la coordination des patrouilles de surveillance et des interventions d'urgence. Elle assure également un rôle d'interface technique avec les services municipaux, les prestataires et les partenaires extérieurs intervenant sur le territoire communal.

Votre emploi

Description de vos missions

Sous la responsabilité du Directeur VRD et mobilités, vous serez chargé de :

- **Piloter, organiser et suivre l'activité de la régie voirie-propreté**
 - Organiser et planifier le travail des agents de la régie voirie / propreté (élaboration des plannings prévisionnels, répartition des missions entre les agents, etc.).
 - Suivre la réalisation des travaux réalisés par les agents et s'assurer de la qualité/conformité d'exécution.
 - Mettre en place un suivi administratif de l'activité de la régie (documents de traçabilité, procédures, bilan d'activité annuel, etc.).
 - Suivre les interventions urgentes via le logiciel métier et les intégrer dans la planification.
 - Veiller au maintien en bon état du matériel utilisé et à sa petite maintenance : nettoyage, vérification, etc.
 - Identifier les anomalies et dysfonctionnements et proposer des solutions adaptées.
- **Manager l'équipe de la régie voirie-propreté**
 - Définir les règles de fonctionnement, fixer les objectifs et mobiliser les énergies individuelles des membres de l'équipe.
 - Suivre le temps de travail des agents : organisation et validation des congés, suivi des absences, suivi des heures supplémentaires et des astreintes.
 - Accompagner ses collaborateurs en les formant, en les informant et en mesurant l'écart entre les compétences attendues et les compétences détenues afin de prioriser la mise en place d'actions de formation.

- Contrôler l'application des normes et des dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, règles de sécurisation des chantiers, utilisation appropriée de matériels et produits spécifiques etc.).
 - Participer à la définition des besoins en effectifs et compétences associées en lien avec le directeur VRD & Mobilités et participer aux procédures de recrutement.
- **Assurer la gestion du parc de véhicules de la régie :**
 - Superviser la mutualisation des véhicules de la régie Voirie-propreté avec les autres régies du Centre Technique Municipal.
 - Veiller au renouvellement des permis PL et CACES.
- **Être garant de la sécurisation, de la propreté et du bon état des voiries, des espaces publics et mobiliers urbains**
 - Contrôler la mise en place de l'affichage des arrêtés de voirie, le fléchage des manifestations sur les espaces publics, la mise en place de signalisation plastique pour déménagement, etc.
 - Mettre en œuvre les moyens nécessaires de prévention des accidents aux personnes et véhicules.
 - Veiller à la propreté du territoire communal.
 - Veiller à l'état des voiries, des espaces publics et mobiliers urbains.
- **Gérer le budget de la régie voirie/propreté et suivre les marchés**
 - Définir les besoins, élaborer et suivre le budget de la régie
 - Assurer le suivi des devis et des bons de commandes
 - Gérer les commandes fournisseurs et les demandes en matériel des agents de la régie voirie-propreté et suivre les stocks de fournitures (panneaux de signalisation, sel, enrobé à froid...).
 - Participer à la définition des besoins dans le cadre du montage des cahiers des charges de la direction (marché de propreté urbaine, marché de fourniture de mobilier urbain, etc...)
 - Assurer le suivi des marchés de propreté des espaces publics, de gestion des bennes et remonter les écarts de prestations au regard des différents marchés.
- **Gérer la viabilité hivernale**
 - Suivre les indicateurs liés aux opérations hivernales : stocks initiaux de sel, quantités utilisées, distances traitées.
 - Mettre à jour et enrichir le plan de déneigement définissant les zones prioritaires à dégager autour des équipements et structures communales
 - Veiller à l'entretien des saleuses et véhicules associés en lien avec le responsable du parc automobile afin de disposer de matériels opérationnels durant la période.

Profil

Titulaire au minimum d'un diplôme Niveau Bac+2 spécialisé les travaux publics ou la gestion de l'espace public avec une expérience similaire dans un poste équivalent, vous disposez de solides connaissances en entretien de la voirie et des mobiliers urbains ainsi qu'en signalisation routière. Vous maîtrisez les types de produits et les matériaux utilisés en voirie.

Vous êtes à l'aise avec la gestion administrative, la gestion de budget et les outils informatiques.

Maîtrisant le management d'équipe, vous savez organiser et piloter l'activité au quotidien, gérer les situations conflictuelles, communiquer, faire circuler l'information et donner du sens au travail.

Le permis B est requis pour assurer les différents déplacements sur le territoire de la ville.

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Vous travaillez en horaires fixe sur un planning de 38h/hebdomadaire.
- **Droits à congés** : 25 jours de congés, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement.
Monétisation du Compte Epargne Temps
- **Contraintes particulières** : : Encadrement de 3 astreintes semaine complète minimum par an, port de charges lourdes
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à :

Monsieur le Maire

<https://www.velizy-villacoublay.fr/offre-emploi/responsable-de-la-regie-voirie-proprete-h-f>